

Référence: 901011950

92400 - COURBEVOIE - France
- Email : identifiez vous

LAURA B.

- Urbaniste-Paysagiste -

Etat Civil : Date de naissance : 06/10/1981
Situation Familiale :

Formation : Paysagiste DESAJ

Ma recherche : Urbaniste-Paysagiste dans le secteur Environnement en contrat Tout contrat
Ma région de travail : Ile de France. Je peux me déplacer : sur toute la région.
Salaire souhaité : entre 1500 et 2000 €.

Expériences professionnelles :

Années d'expérience : 1

2008 :

0

2007 :

Langues : Anglais-Allemand

Atouts et Compétences :

Stratégiques

-Analyser sur différentes échelles le contexte historique, géographique, politique et socioéconomique des sites à aménager (sites urbains ou de grand paysage).

-Synthétiser des données sur les potentialités et dysfonctionnements des sites, en vue de la rédaction de diagnostics et d'études d'impact.

-Rédiger des documents fixant le parti végétal ainsi que les grandes orientations d'aménagement sur l'ensemble des sites, en suivant les grands principes des politiques de développement territorial.

Opérationnelles

-Elaborer et planifier un programme d'aménagement phasé après avoir effectué les études de faisabilité et le montage financier du projet.

-Connaître les différents acteurs impliqués dans les opérations d'aménagements de tous types (Z.A.C , P.R.U...) (collectivités territoriales, aménageurs, S.E.M, promoteurs, entreprises...) ainsi que leur champ d'action.

-Connaître les procédures relatives au montage des opérations de ZAC (concertation, création, réalisation, achèvement).

-Maîtriser les techniques de financement des projets d'aménagement (équilibre dépenses/recettes, phasage)

-Utiliser le système de finances publiques locales (budget et fiscalité de l'Etat et des collectivités

locales, fonctionnement financier des nouvelles institutions).

-Connaître les procédures relatives au montage des opérations de rénovation urbaine et les programmes liés à la politique de la ville et à la gestion urbaine de proximité dans les quartiers d'habitat social.

Juridiques

-Connaître les grands principes de réglementation et de planification centralisée et décentralisée ainsi que les documents et lois qui s'y rattachent et leur place dans la hiérarchie des normes.

-Utiliser les différents outils de maîtrise (expropriation, préemption, réserves foncières) du sol pour aménager ou réhabiliter les sites concernés.

-Elaborer, réviser et utiliser les outils juridiques (réglementation et planification, maîtrise et aménagement du sol, autorisations et contrôles, procédures des marchés publics).

Techniques

-Mettre en place des mesures pour réduire les impacts environnementaux du projet (utilisation de matériaux écologiques, choix d'essences locales non-invasives, diminution des coûts et fréquences d'entretien...).

-Concevoir les plans d'exécution et rédiger les pièces techniques et administratives.

-Suivre la réalisation des chantiers correspondant aux différentes opérations.

Graphiques

-Lire et représenter des projets sous différentes formes (plans, coupes, élévations, axonométries, perspectives...).

-Elaborer divers documents graphiques : cartes thématiques et de synthèse, plans d'aménagement, plans de zonage.

-Réaliser divers éléments de concertation : journaux communaux, diaporamas pour réunions publiques, panneaux d'affichage